

Dossier de réexamen IED

Code AIOT : 0054000823

Etat du dossier : Transmis préfecture

Date de transmission : 21-02-20

1. Initialisation éleveur

1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : **0054000823**

SIRET de l'établissement concerné : **31500334300029**

Code postal : **40630**

Ville : **SABRES**

Département : **40**

1.2. Situation administrative

Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :

| | Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP) | Situation actuelle (si différente du dernier AP) |
|--|---|--|
| 3660-a : élevage intensif de volailles (plus de 40 000 emplacements) | 98018.0 | 99330.0 |
| Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis : | | |
| 2111 : élevage de volailles, gibier à plumes (animaux-équivalents) | 98018.0 | 99330.0 |
| 2112 : couvoirs (capacité logeable d'œufs) | | 50000.0 |
| Si l'établissement est soumis à d'autres activités et rubriques que celles listées ci-dessus, les indiquer ici en précisant la capacité associée : | | |
| rubriques : 4718 (20.775 T) - 4734 (6.360 T) - 1530 (300 m3) - 2160 (399 m3) | | |

1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

| | Nombre d'emplacements autorisé |
|----------------------------|--------------------------------|
| Poules pondeuses | Non autorisé |
| Poulettes ou reproducteurs | 99330 |
| Poulets de chair | Non autorisé |
| Canards | Non autorisé |

| | |
|---|--------------|
| Dindes | Non autorisé |
| Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix) | Non autorisé |

1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

| | Nombre d'emplacements autorisé |
|---------------------------|--------------------------------|
| Porcelets en post-sevrage | Non autorisé |
| Porcs de production | Non autorisé |
| Truies | Non autorisé |

1.5. Bâtiments d'hébergement

| Intitulé des bâtiments d'hébergement | Statut |
|--------------------------------------|----------|
| Pou 41 | existant |
| Pou 37 | nouveau |
| Pou 44 | nouveau |
| Pou 38 | nouveau |
| Pou 43 | nouveau |
| Bât 12 | existant |
| Pou 36 | nouveau |
| Bât 6 | existant |
| Pou 3 | existant |
| Bât 50 | existant |
| Bât 7 | existant |
| Pou 1 | existant |
| Bât 10 | existant |
| Bât 52 | existant |
| Pou 42 | existant |
| Pou 40 | existant |
| Bât 51 | existant |
| Pou 4 | existant |
| Bât 13 | nouveau |
| Testage | existant |

| | |
|---------|----------|
| Bât 11 | existant |
| Bât 9 | existant |
| Pou 2 | existant |
| Bât 8 | existant |
| Pou 39 | nouveau |
| Pou 0 | existant |
| Couvoir | existant |
| Bât 14 | nouveau |

1.6. Gestion des effluents

| | Oui/Non |
|---|---------|
| Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ? | Oui |
| Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ? | Non |
| Stockage des effluents | |
| Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.) | Non |
| Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ? | Non |
| Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ? | Non |
| Traitement des effluents | |
| Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ? | Non |
| Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.) | Non |
| Épandage des effluents | |
| Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ? | Oui |

| | |
|---|-----|
| Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérés en propre par l'éleveur soumis au réexamen ? | Non |
| Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ? | Non |
| Traitement de l'air | |
| Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)? | Non |

1.7. Ouvrages de stockage des effluents

2. Comparaison aux MTD

2.1. Stratégies alimentaires

2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
|--|-----|
| a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ? | oui |
| b. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées à partir de l'analyse des effluents d'élevage ? | oui |

2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

| | Valeurs de l'installation | Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an) |
|---------------|---------------------------|--|
| Poulettes | 7944 | Pas de valeur de performance associée |
| Reproducteurs | 24148 | Pas de valeur de performance associée |

| Poulettes ou reproducteurs | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ? | oui |

2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

| | Valeurs de l'installation | Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P2O5/emplacement/an) |
|---------------|---------------------------|--|
| Poulettes | 6436 | Pas de valeur de performances associées |
| Reproducteurs | 31530 | Pas de valeur de performances associées |

| Poulettes ou reproducteurs | |
|----------------------------|--|
|----------------------------|--|

| | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ? | oui |

2.2. Émissions d'ammoniac

2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

| | |
|--|-----|
| Pou 41 (existant) (Appliqué à tous) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | oui |

2.2.2. Émissions pondueuses, poulettes, poulets repro

Poulettes et reproducteurs – Réduction des émissions de NH₃ au bâtiment (MTD 31)

| | |
|--|-----|
| Pou 41 (existant) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Pou 37 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Pou 44 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Pou 38 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |

| | |
|--|-----|
| a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum : - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Pou 43 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 12 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum : - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Pou 36 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 6 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |

| | |
|--|-----|
| <p>a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |
|--|-----|

| | |
|--|-----|
| Pou 3 (existant) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 50 (existant) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 7 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| <p>a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Pou 1 (existant) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 10 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |

| | |
|--|-----|
| <p>a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |
|--|-----|

| | |
|--|-----|
| Bât 52 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| <p>a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Pou 42 (existant) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Pou 40 (existant) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 51 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| <p>a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

| | |
|------------------|--|
| Pou 4 (existant) | |
|------------------|--|

| | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 13 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum : - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Testage (existant) | |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 11 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum : - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 9 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum : - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

| Pou 2 (existant) | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| Bât 8 (existant) | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum : - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

| Pou 39 (nouveau) | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum : - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes : | Oui |
| Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas | oui |

| Pou 0 (existant) | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum : - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

| |
|--|
| Couvoir (existant) |
| Pas de poulettes ni de poulets de chair reproducteurs dans ce bâtiment |

| | |
|--|-----|
| Bât 14 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum : - une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment - deux fois par semaine si elles ne sont pas pré-séchées à l'air dans le bâtiment ? | oui |

2.3. Gestion eau, énergie et eaux souillées

2.3.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

| | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a. Est-ce que les consommations d'eau sont enregistrées? | oui |
| b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ? | oui |
| c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ? | oui |
| d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ? | oui |
| e. Est-ce que les quantités d'eau délivrées par les systèmes d'abreuvement sont régulièrement vérifiées et ajustées si nécessaire ? | oui |

2.3.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduelles (MTD 6)

| | |
|---|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ? | oui |
| b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ? | oui |
| c. Est-ce que les eaux de pluie non contaminées sont séparées des flux d'eaux résiduelles nécessitant un traitement ? | oui |

2.3.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduelles (MTD 7)

| |
|--|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? |
|--|

| | |
|---|-----|
| a. Est-ce que les eaux résiduaires sont collectées vers un conteneur réservé à cet effet ou vers une fosse extérieure ? | oui |
| b. Est-ce que les eaux résiduaires sont traitées, éventuellement par infiltration ? | oui |

2.3.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
|--|-----|
| a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé? | oui |
| c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ? | oui |

2.4. Nuisances

2.4.1. Bruit

Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
|---|-----|
| Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ? | oui |
| Est-ce que les équipements sont disposés de façon à réduire les niveaux de bruit : - en augmentant la distance entre l'émetteur et le récepteur (en installant l'équipement le plus loin possible des zones sensibles) - en réduisant le plus possible la longueur des tuyaux de distribution de l'alimentation - en choisissant l'emplacement des bennes et silos contenant l'alimentation de façon à limiter le plus possible le déplacement des véhicules au sein de l'installation d'élevage ? | oui |

| | |
|--|-----|
| <p>Dans la pratique quotidienne, est-ce qu'une vigilance particulière est apportée aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fermeture des portes et principaux accès du bâtiment, en particulier lors de l'alimentation des animaux - utilisation des équipements par du personnel expérimenté - évitement des activités bruyantes pendant la nuit et le week-end, si possible - précautions pour éviter le bruit pendant les opérations d'entretien - utiliser les convoyeurs et les auges à pleine charge, si possible - limiter le plus possible la taille des zones de plein air raclées afin de réduire le bruit des tracteurs racleurs ? | oui |
|--|-----|

2.4.2. Odeurs

Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
|--|-----|
| Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ? | oui |
| <p>Est-ce que le système d'élevage met en place au moins un des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - garder les animaux et les surfaces propres et sèches - réduire les surfaces émettrices des effluents (i.e : utilisation de lattes en plastique ou métal, préfosse réduite...) - retirer les effluents fréquemment vers un stockage externe - réduire la température intérieure et des effluents - réduire le débit et la vitesse de l'air au-dessus de la surface des effluents - maintenir une litière sèche et en aérobie dans le cas d'un élevage sur litière ? | oui |

| | |
|--|-----|
| <p>Est-ce que les conditions de sortie d'air des bâtiments sont optimisées grâce à l'application d'un ou une combinaison des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmenter la hauteur des sorties d'air - augmenter la vitesse de ventilation de la sortie d'air verticale - mettre en place de barrières pour créer des turbulences du flux d'air sortant - équiper les ouvertures de déflecteurs pour diriger l'air vicié vers le sol - disperser l'air évacué sur le côté du bâtiment d'hébergement qui est le plus éloigné de la zone sensible - aligner l'axe du faîtage d'un bâtiment à ventilation statique perpendiculairement à la direction du vent dominant ? | oui |
|--|-----|

2.4.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

| | |
|---|-----|
| Pou 41 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |
| Pou 37 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |
| Pou 44 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |
| Pou 38 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |
| Pou 43 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |

| | |
|---|-----|
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 12 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 36 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 6 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 3 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |

| | |
|---|-----|
| Bât 50 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 7 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 1 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |

| | |
|---|-----|
| Bât 10 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |
| Bât 52 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |
| Pou 42 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |
| Pou 40 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |
| Bât 51 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |
| Pou 4 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |
| Bât 13 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |
| Testage (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |
| Bât 11 (existant) | |

| | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 9 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 2 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |

| | |
|--|-----|
| Bât 8 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 39 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 0 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? | oui |

| | |
|---|--|
| Couvoir (existant) | |
| Condition de conformité : | |
| Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser : | |
| Techniques non applicables | |

| | |
|--|-----|
| Bât 14 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ? | oui |

2.4.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

| | |
|---|-----|
| Pou 41 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 37 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 44 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 38 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 43 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Bât 12 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|--|--|
| Pou 36 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |

| | |
|---|-----|
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Bât 6 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Pou 3 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Bât 50 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Bât 7 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Pou 1 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Bât 10 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Bât 52 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 42 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 40 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Bât 51 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Pou 4 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|---|-----|
| Bât 13 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique. | oui |

| | |
|--|--|
| Testage (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |

| | |
|---|-----|
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Bât 11 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Bât 9 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Pou 2 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Bât 8 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Pou 39 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Pou 0 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Couvoir (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

| | |
|---|-----|
| Bât 14 (nouveau) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

2.5. Organisation

2.5.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

| | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ? | oui |
| Est-ce qu'un plan de contrôle et maintenance préventive des équipements est mis en œuvre ? | oui |
| - mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité) | oui |
| - consommation d'aliment | oui |
| - production d'effluents d'élevage | oui |
| - consommation d'eau | oui |
| - consommation d'électricité et/ou de combustibles | oui |
| - production de déchets | oui |
| Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ? | oui |
| Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ? - vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ? | oui |

Condition de conformité :

Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :

Formation relative à l'environnement à prévoir
Créer une procédure de gestion des accidents / incidents
Etablir un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement

2.6. Émissions totales de l'élevage

2.6.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

| Poste d'émission en ammoniac | Émissions en ammoniac de l'élevage | Émissions en ammoniac d'un élevage de volailles analogue standard |
|---|------------------------------------|---|
| Bâtiment d'élevage | 9087 | 20143 |
| Stockage des effluents | 0 | 4058 |
| Épandage des effluents sur les terres en propre | 0 | 3421 |
| Épandage des effluents sur les terres mises à disposition | 0 | 0 |
| Total | 9087 | 27622 |

3. Synthèse du réexamen

3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

| Conformité des activités annexes | oui |
|--|-----|
| <p>Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751, ...) - production d'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170) - fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220) - stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532) <p>ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ?</p> | non |

| Commentaires |
|--------------|
| non concerné |

3.2. RAPPORT DE BASE

| Détermination de la nécessité d'un rapport de base | Oui |
|---|-----|
| Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ? | non |
| Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ? | non |
| Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ? | non |
| Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base | oui |

3.3. SYNTHÈSE DES ACTIONS PROPOSÉES

| |
|---|
| Pou 41 |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD |

| | |
|---|-----|
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 37 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 44 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 38 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 43 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 12 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 36 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 6 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 3 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |

| | |
|---|-----|
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 50 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 7 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 1 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 10 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 52 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 42 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 40 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 51 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |

| | |
|---|-----|
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 4 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 13 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Testage | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 11 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 9 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 2 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 8 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 39 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |

| | |
|---|-----|
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Pou 0 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Couvoir | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| Bât 14 | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |

Synthèse des déclarations de non-conformité

| MTD | Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre | Mesures prévues ou éléments de contexte | Mise en conformité prévue | Date | Estimation du montant des investissem ents(plus fonctionne ment annuel si pertinent) |
|---|---|--|---------------------------------|---------|--|
| Organisatio n (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)- MTD 1 | | Formation relative à l'environnement à prévoir Créer une procédure de gestion des accidents / incidents Etablir un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement | Oui | 01/2021 | |
| Synthèse des conformités des activités annexes | | non concerné | Non | | |

Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé.
Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante :

non

Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact.
Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante :

non

4. Transmission et validation

L'élève a transmis son dossier le **06/06/18**

Ce dossier a été validé par l'inspection après analyse et transmis à la préfecture le **21/02/20**